

LE MILLÉSIME 2023 DU MODE D'OCCUPATION DES SOLS EST DISPONIBLE : La communauté Cingal - Suisse Normande



Depuis 2012, le Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole et l'AUCAME actualisent régulièrement l'inventaire numérique de l'occupation du sol des SCoT Caen-Métropole et du Pays de Falaise.

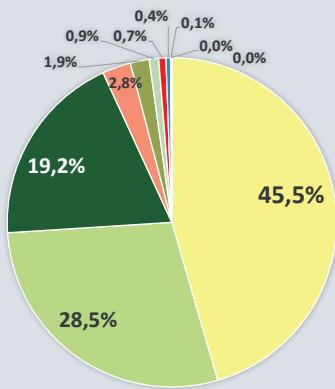
Le MOS (Mode d'Occupation des Sols) est un outil qui permet de représenter à un moment donné la couverture biophysique du territoire et l'usage qui en est fait. Il décrit finement la répartition de ces couvertures et de ces usages. Le millésime 2023¹ a été récemment livré, complétant les précédents, à savoir 2012, 2016 et 2020. Disposer de quatre millésimes comparables, couvrant plus d'une décennie, permet de saisir les évolutions du territoire, de son paysage naturel mais aussi celui des activités humaines. Une étude à venir portera sur les évolutions du territoire durant cette période.

► **L'application cartographique du MOS ainsi que les dictionnaires des couvertures et usages** sont accessibles sur le site www.aucame.fr, rubrique « Portail cartographique » : <https://www.aucame.fr/>

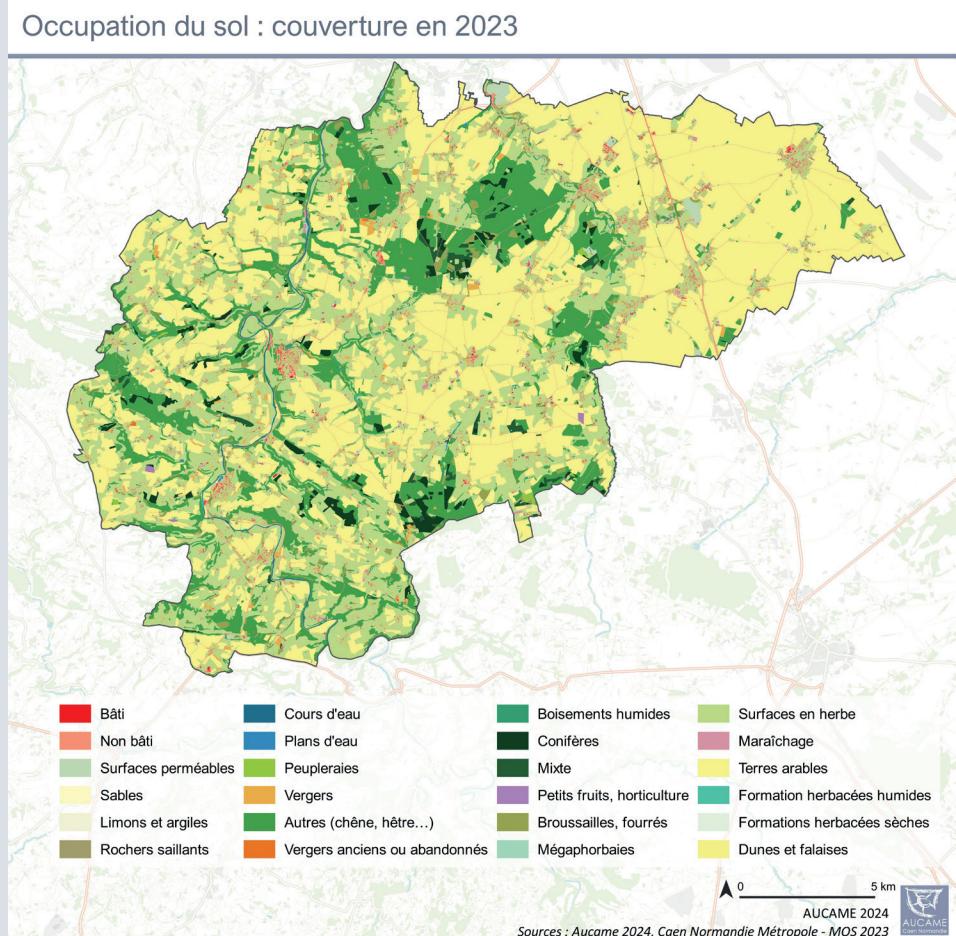
¹ Réalisé sur la base des orthophotographies de l'IGN du printemps-été 2023.



La couverture du sol de Cingal - Suisse Normande



Répartition en hectares :	
Grandes cultures, céréales et autres terres arables	17 667
Surfaces en herbe	11 058
Formations arborées	7 435
Non bâti	1 088
Formations arbustives	719
Surfaces perméables	359
Bâti	274
Surfaces en eau	174
Maraîchage	31
Autres formations herbacées	18
Sols nus	0
Total	38 822



La grande différence de ce territoire avec les autres EPCI de Caen-Métropole est la **part importante des formations arborées** qui couvrent **20 % des sols contre 10 % pour l'ensemble de Caen-Métropole**. Les formations herbacées, principalement des prairies, représentent 28 % du territoire, une proportion comparable à l'ensemble du SCoT.

Ce vaste territoire offre donc un visage **beaucoup moins marqué par les grandes cultures** que pour les autres EPCI du SCoT. Les paysages sont plus « verdoyants » grâce aux **prairies et aux espaces boisés de la Suisse Normande** au centre et au sud de l'EPCI. Ainsi, **les terres arables couvrent moins de 50 % des sols** contre 70 % pour l'ensemble du SCoT.



Évolutions de la couverture

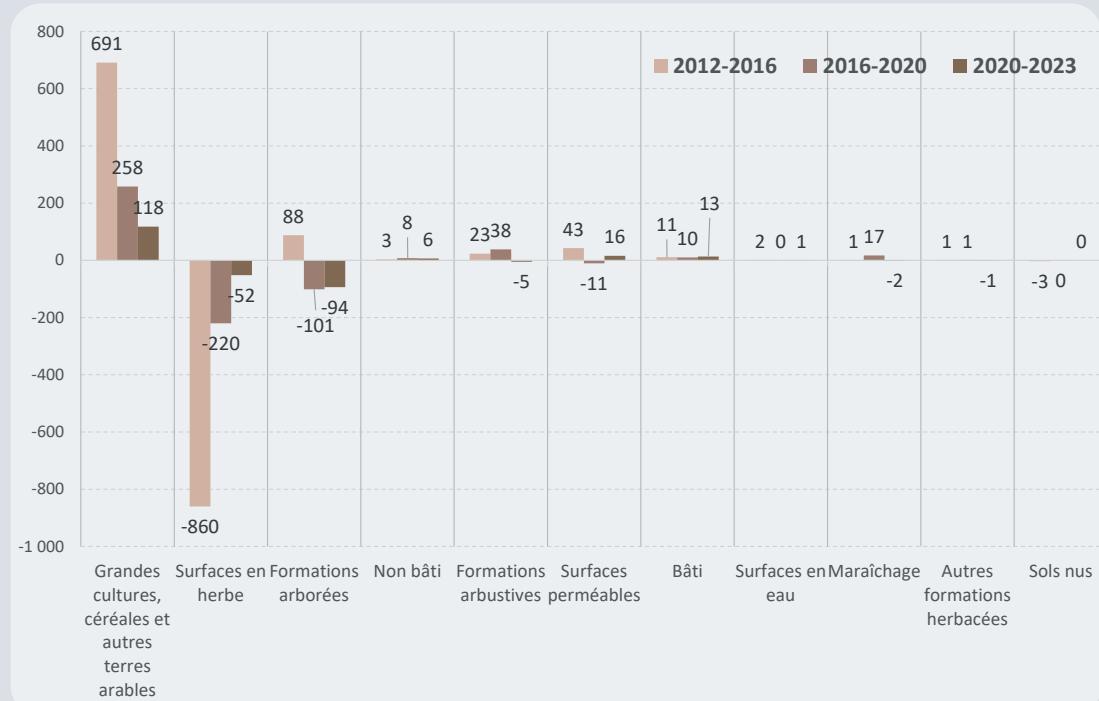
Les évolutions constatées ci-dessous seront approfondies dans une future publication, notamment en croisant les usages et les couvertures, en localisant les exemples dans le tissu urbain, ou encore en caractérisant les surfaces avant leur évolution. Les éléments présentés ici sont fournis à titre informatif et visent à susciter l'intérêt pour de futures informations plus détaillées.

Entre 2012 et 2023, un peu plus de 3 % de la surface de Cingal - Suisse Normande a changé de couverture.

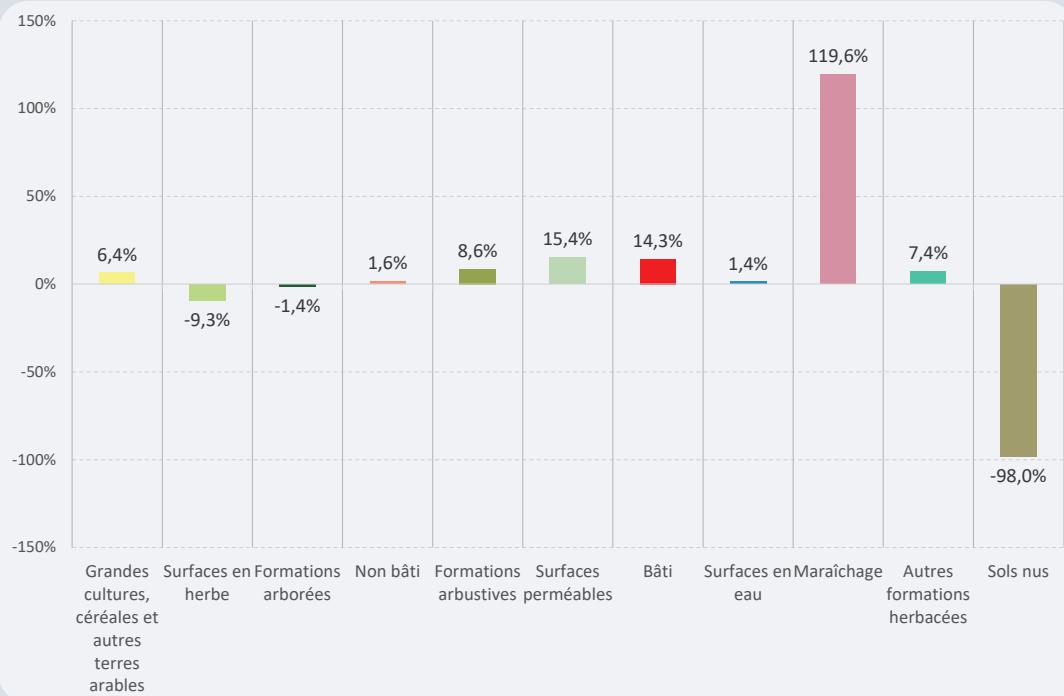
Deux principales évolutions sont à relever. La première est l'augmentation très nette des surfaces dédiées aux cultures, avec un gain de 1 066 hectares (+ 6,4 %), principalement durant la période 2012-2016. À l'inverse, et probablement en grande partie en lien, les surfaces en herbe ont reculé de 1 132 hectares, soit une baisse de plus de 9 %. Cette diminution s'est également concentrée durant la période 2012-2016. Les surfaces arbustives ont également augmenté de 56 hectares, soit une hausse de plus de 8 %.

À noter également, les surfaces bâties ont augmenté de 34 hectares, soit une progression de 15 %, cette évolution ayant été linéaire dans le temps. Dans le même temps, les surfaces non bâties ont augmenté de 17 hectares (+ 1,6 %).

Évolution en hectare de chaque poste « couverture » entre chaque millésime



Taux d'évolution de chaque poste « couverture » entre 2012 et 2023



Illustrations : Bretteville-sur-Laize

À gauche, en 2012, une prairie.

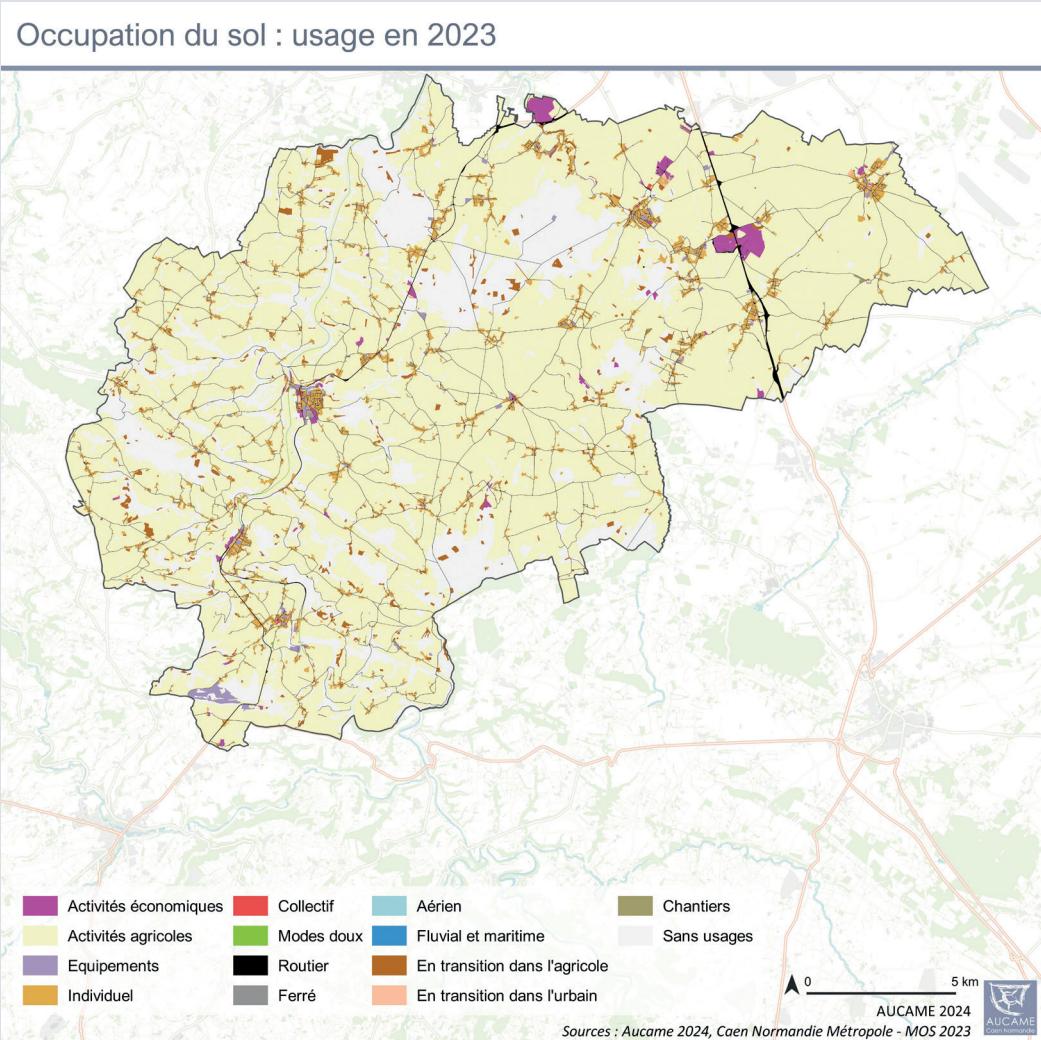
À droite, en 2023, une partie du polygone a été découpée pour intégrer l'EHPAD, avec en rouge foncé la surface bâtie et en rouge clair les surfaces non bâties.

Les surfaces en herbe conservent la même couverture mais ont changé d'usage.

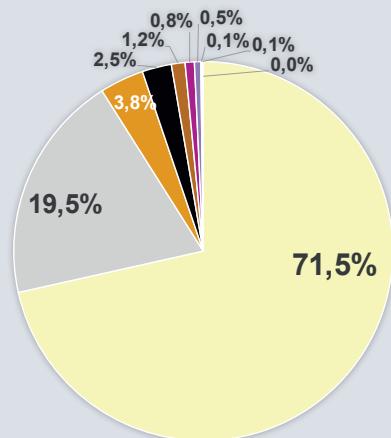




L'usage du sol de Cingal - Suisse Normande



Répartition en hectares :	
Activités agricoles	27 755
Sans usages	7 586
Habitat individuel	1 462
Infrastructures de déplacements	972
En transition dans l'agricole	453
Activités économiques	306
Équipements	210
En transition dans l'urbain	42
Chantiers	28
Habitat collectif	9
Total	38 822



Si les **cultures sont moins présentes** que pour l'ensemble de Caen-Métropole, le territoire du Cingal-Suisse Normande n'en demeure **pas moins très agricole** puisque plus de 70 % du sol est dédié à un usage agricole.

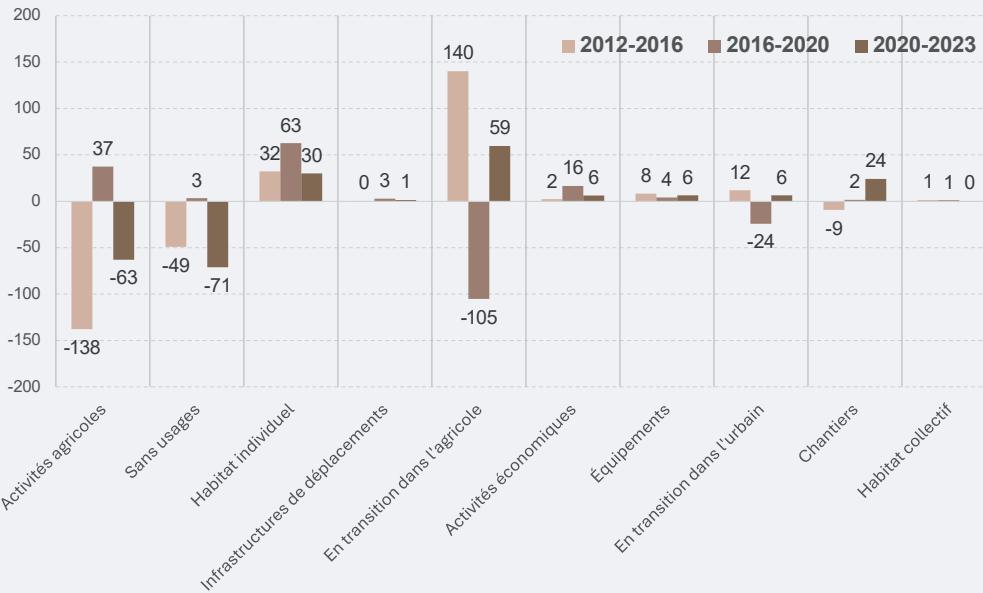
La différence avec le reste du territoire tient à la **place importante des formations arborées**, dénommées « sans usages » dans les usages. Il s'agit principalement des forêts de Grimbosq et du Cinglais, ainsi que les coteaux des vallées.

L'EPCI étant **plutôt rural**, les espaces dédiés aux fonctions « urbaines » autres que l'habitat sont très peu présentes.

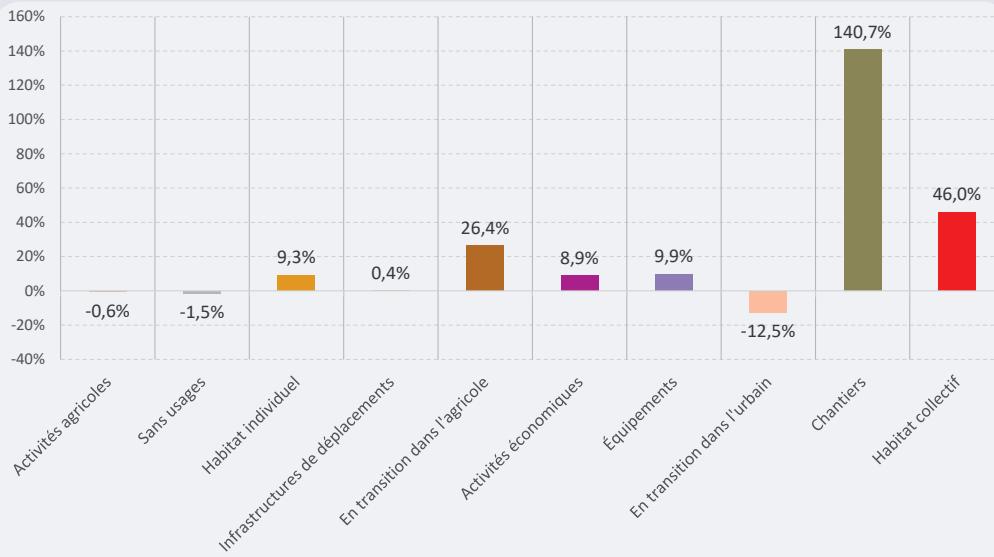


Évolutions des usages

Évolution en hectare de chaque poste « usage » entre chaque millésime



Taux d'évolution de chaque poste « usage » entre 2012 et 2023



Entre 2012 et 2023, un peu moins de 1 % de la surface de Cingal Suisse Normande a changé d'usage.

Les deux principaux usages ayant perdu en surface durant cette période sont les surfaces dédiées à l'activité agricole, avec une diminution de 163 hectares (- 0,6 %), et les surfaces « sans usage » (c'est-à-dire « naturelles »), avec une baisse de 117 hectares (- 1,5 %). Pour les activités agricoles, l'évolution n'a pas été linéaire : une forte baisse est observée entre 2012 et 2016, suivie d'une légère hausse entre 2016 et 2020, puis d'une nouvelle baisse entre 2020 et 2023. Concernant les espaces « sans usage », les périodes 2012-2016 et 2020-2023 sont marquées par des diminutions, tandis que la période 2016-2020 ne montre pas d'évolution de surface.

Deux usages du sol ont connu une forte augmentation. Ainsi, la surface dédiée à l'habitat individuel a augmenté de 125 hectares, soit une hausse de 9 % par rapport à 2012. L'autre augmentation notable concerne les espaces en transition dans l'agricole, avec 95 hectares supplémentaires entre 2012 et 2023, principalement entre 2012 et 2016.

À noter, les surfaces consacrées aux activités économiques ont augmenté de 25 hectares, soit une progression de plus de 8 % depuis 2012. Dans des proportions similaires, les surfaces dédiées aux équipements ont également évolué avec 19 hectares supplémentaires, soit presque 10 % de plus.

Pour aller plus loin :

► **Une note méthodologique sur l'élaboration du MOS et ses usages :**
www.aucame.fr/catalogue/observatoire-du-foncier/le-mode-d-occupation-du-sol-de-caen-normandie-metropole-377.html

► **Une vidéo de présentation du MOS :**
www.youtube.com/watch?v=RFKChqFuz_Y